

ALERTE !

Ils sont en train de détruire l'Ecole publique laïque ! Il faut les arrêter !

La Libre Pensée combat depuis toujours pour la défense et le respect de la loi de séparation de décembre 1905 et pour l'abrogation de la loi Debré qui permet chaque année, en détournant près de 12 milliards d'euros, de financer l'enseignement privé catholique !

La Libre Pensée n'est pas indifférente face aux coups de boutoir que les gouvernements font subir à l'Ecole publique. Défendre la laïcité, c'est aussi défendre l'Ecole publique qui en est l'un des piliers.

En cette rentrée 2020, après 3 mois de fermeture et de mesures présentées comme exceptionnelles, la Libre Pensée est amenée à faire un constat et pose la question : **que reste-t-il de l'Ecole publique de l'instruction, des enseignements disciplinaires, du baccalauréat ? Qu'est-ce qui a changé ?**

Le ministre Blanquer, qui applique la loi de "transformation de la Fonction publique", accélère le transfert des responsabilités vers les collectivités locales. On parle de fonder de nouveaux partenariats avec ces collectivités. La territorialisation de l'école se poursuit.

VACANCES APPRENANTES ET 2S2C (SPORT, SANTE, CULTURE, CIVISME)

Le dispositif 2S2C aggrave la confusion entre le scolaire et le périscolaire et, de fait, transforme l'école en garderie municipale. Il tente de remplacer les horaires disciplinaires par des activités périscolaires.

Ainsi, le gouvernement fait entrer des associations et collectivités dans les établissements. Des organismes privés pourraient ainsi sous-traiter ces activités avec des animateurs (sans véritable qualification ni statut). N'est-ce pas là un banc d'essai ?

Ajoutons que le gouvernement n'a prévu aucun moyen supplémentaire pour 2020-2021 alors qu'il y aura 22.484 élèves de plus dans le 2nd degré et que 440 postes d'enseignants seront supprimés ! Dans le même temps, le gouvernement débloque 200 millions pour les "vacances apprenantes".

L'ECOLE A DISTANCE... OU UNE SOCIETE SANS INSTITUTION SCOLAIRE, SERVICE PUBLIC DE L'ÉTAT ?

Après le confinement imposé, le ministre Blanquer tente de généraliser le "travail distanciel". Il n'a rien inventé. Déjà, en 1992, l'article 126 du traité de Maastricht visait à encourager le développement de l'éducation à distance.

Le télé-enseignement présente de nombreux avantages et permet de faire d'énormes économies budgétaires :

- Les personnels fournissent le matériel, paient l'accès à Internet, le téléphone, le chauffage, etc.
- Au lieu de travailler avec une classe de 30 élèves selon un horaire défini par son statut et les programmes, un enseignant peut télé-travailler avec plusieurs centaines d'élèves.

De nombreuses entreprises ont déjà saisi l'opportunité du numérique et compris la possibilité de faire de gigantesques profits. Ils n'ont rien à faire de la transmission des connaissances.

Le Ministère a prévu d'organiser des stages de formation sur le numérique dans plusieurs académies. Microsoft a mis la main sur Datasense (plate-forme destinée aux éditeurs et fournisseurs de solutions pour le monde de l'éducation qu'aux écoles et aux enseignants). A quand des « programmes élaborés par ces trusts ?

C'est l'externalisation et l'ubérisation de l'enseignement. Voilà pourquoi Macron- Blanquer veulent casser le statut des enseignants et parlent de la redéfinition du métier.

REFORME DU LYCEE – PARCOURSUP – BACCALAUREAT 2021

Le maintien de la réforme du lycée va porter un coup de grâce au baccalauréat.

En 2021, il intègrera une évaluation commune au sein d'un établissement avec contrôle du conseil d'administration dans lequel siègent les élus politique, les associations de parents.

C'est la fin du bac comme diplôme national – 1^{er} grade universitaire – permettant à un lycéen(ne) l'accès à la filière de son choix à l'université. C'est la territorialisation du diplôme.

Parcoursup n'est rien d'autre que le moyen d'empêcher l'accès à l'université pour des milliers de lycéens. Cette année encore, des milliers de lycéens sont sans affectation ou avec des propositions ne correspondant pas à leurs vœux (selon le Ministère lui-même, fin juillet 80.000 lycéens, soit 18%, étaient sans affectation).

Parcoursup, diplôme local sans valeur, voilà les moyens d'organiser une sélection brutale. Voilà pourquoi le gouvernement a mis en place un dispositif "apprentissage" de 18 à 30 ans et cherche à liquider les LEP au profit des CFA patronaux.

REFORME DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'APPRENTISSAGE... OU LOI DE PRIVATISATION ?

Loi Avenir professionnel (2010), "écoles de production"... ce sont des établissements privés (au nombre de 32) considérés comme contribuant à l'emploi des jeunes et reconnus par l'Etat depuis septembre 2018. En fait, ce sont des écoles-usines. Dans la région lyonnaise, ce sont 150 PME qui font leurs commandes à l'école.

Ces écoles qui concernent les lycées professionnels sont créées par les entreprises avec le soutien des chambres de commerce et d'industrie et font travailler les jeunes gratuitement (et sans statut scolaire).

UNE ECOLE QUI INSTRUISE, DEVELOPPE L'ESPRIT CRITIQUE... OU FORMATE LES CONSCIENCES ?

Service national universel, civisme, écoles "Espérance banlieues", un arsenal pour endoctriner.

Même si le gouvernement a rencontré d'énormes difficultés pour la généralisation du SNU, il n'a pas renoncé. Les enseignants seront sollicités pour encadrer au même titre que les militaires. Les internats seront mis à contribution pour héberger les jeunes de 16 ans.

Levées des couleurs, Marseillaise... les jeunes devront réaliser une mission d'intérêt général (au sein d'une maison de retraite, service de pompiers, etc.) Que dira-t-on aux jeunes dans les modules obligatoires "Sécurité, défense et mémoire" ?

C'est l'endoctrinement, la caporalisation de la jeunesse. La place des jeunes n'est pas dans le SNU, mais dans une véritable école, à l'université. Ils veulent étudier, se former pour un vrai travail, un vrai salaire. Ils ne veulent pas du retour des chantiers de jeunesse version Macron. Le SNU doit être abandonné.

Les buts des responsables du dispositif "écoles Espérance banlieues" sont clairs :

- Reconstruire une unité nationale sur les valeurs morales du catholicisme
- L'"éducation civique" insiste sur l'amour de la nation et de la famille. Port de l'uniforme, remise de médailles, salut au drapeau...

Le sinistre Darcos leur avait accordé un statut d'utilité publique en 2007, ce qui permet d'obtenir des fonds défiscalisés (donc une aide publique).

Ces écoles, soutenues par la BNP Paribas, Auchan, Thalys, Bouygues, la Fondation Bettencourt, Axa et la Société Générale, font l'admiration de Laurent Wauquiez et de François Baroin. Rien d'étonnant !

Nous ne voulons pas de cela. Nous ne sommes plus à l'époque du fascisme et du régime de Vichy !

L'ECOLE PUBLIQUE EST EN DANGER DE MORT !

Il appartient à tous ceux qui sont attachés à la liberté de conscience, à la République, à la démocratie et à la laïcité de la défendre.

La Libre Pensée prend toute sa place dans ce combat.

Jacques Fassié, Michel Eliard, Quentin Dauphiné, François Chaintron et Alain Jouannet